



RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00253

Numéro SIREN : 449 664 671

Nom ou dénomination : 5IVE FORMATIONS EN INFORMATIQUE VELO ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2013 sous le numéro de dépôt 1807



Formations en Informatique Vélo Entreprise

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 10 000 EUROS

**PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN**

RCS AUCH 449 664 671

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

L'an deux mille treize, et le 20 juin à 14 heures, au siège social

Après avoir exposé que :

Denis BRISCADIEU, président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes à partir du 30 avril 2013, lequel a établi son rapport.

Les documents lui ont été adressés, et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable d'un montant de 78 202 euros.



Formations en Informatique Vélo Entreprise

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 10 000 EUROS

**PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN**

RCS AUCH 449 664 671

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

L'actionnaire unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 78 202 Euros au poste AUTRES RESERVES.

Après Affectation du résultat, la situation nette s'établira de la façon suivante :

- Capital social	10 000 EUROS
- Réserve Légale	1 000 EUROS
- Réserves diverses	267 184 EUROS

Soit au total de fonds propres de 278 184 EUROS

En outre, l'actionnaire unique reconnaît qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :



Formations en Informatique Vélo Entreprise

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 10 000 EUROS

**PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN**

RCS AUCH 449 664 671

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

	Nombre d'actions	Dividende / action	Abattement / action
Exercice 2011	100	700	40 %
Exercice 2010	100	800	40 %
Exercice 2009	100	800	40 %

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce, l'actionnaire unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé entre la société et Monsieur Denis BRISCADIEU, son Président.

Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'actionnaire unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique constate la non rémunération de son Président pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2012.



Formations en Informatique Vélo Entreprise

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 10 000 EUROS

**PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN**

RCS AUCH 449 664 671

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

L'actionnaire unique pourra cependant se faire rembourser la totalité des frais et dépenses engagés pour le compte de la société.

CINQUIEME DECISION

L'assemblée générale nomme :

— en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Frédéric IMBERT, Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de compagnie régionale de **NIMES, domicilié B.P 143, 84304 CAVAILLON CEDEX.**

— en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Frédéric ANDRE, Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de compagnie régionale de **NIMES, domicilié 1021, chemin de la RAYETTE, 84460 CHEVAL BLANC.**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a flourish.



Formations en Informatique Vélo Entreprise

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 10 000 EUROS

**PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN**

RCS AUCH 449 664 671

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2019.

Chacun des commissaires aux comptes ainsi nommés a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

SIXIEME DECISION

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

L'ISLE JOURDAIN, le 20 juin 2013

DENIS BRISCADIEU